

Chères Côtardines et Chers Côtarins,

C'est avec une profonde émotion que je m'adresse à vous ce soir pour la dernière fois en tant que Maire de notre commune afin de vous présenter avec l'ensemble du conseil municipal nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2026. Se joigne à nous l'ensemble des membres du CMEJ.

Je tiens à remercier pour leur présence nos gendarmes qui sont nos partenaires du quotidien, pour le rôle important qu'ils tiennent vis-à-vis de notre population. Vous connaissez l'intérêt majeur que je porte à la sécurité de notre village tout comme à celles et ceux qui l'incarnent. Je mets dans la boucle notre ASVP assermenté, Frédéric Karsenti, qui cumule également la fonction de responsable du service technique. Nous passons de longs moments à la demande de nos gendarmes pour retrouver sur notre système vidéo les pilleurs de voitures.

Je tiens à adresser à nos pompiers toute notre reconnaissance pour leur aide à secourir et à aider les personnes en difficulté ou en danger.

Je tiens à saluer et à remercier les Membres du CCAS de notre village qui animent une action générale de prévention et de développement social dans notre commune. La téléalarme permet à la fois le contrôle des appareils équipant les bénéficiaires ainsi qu'à rompre l'isolement dans lequel ils se trouvent très souvent. Rappelons que la solitude est un facteur aggravant d'un grand nombre de troubles de toutes sortes, avec le sentiment qu'ils peuvent ressentir qu'autrui, présent ou non, est inaccessible. Lorsque l'hiver s'installe, il ne se résume pas qu'à des paysages enneigés et des moments cocooning. Pour de nombreuses personnes âgées, le froid se supporte moins bien, la fatigue s'installe plus vite et le moral peut en pâtir, d'où l'importance d'actions de solidarité prises en compte par le CCAS.

Nous sommes en période électorale réglementée et si nous ne sommes pas en droit de parler des projets futurs, un résumé succinct des nombreuses réalisations qui ont jalonné notre mandat méritent d'être soulignées, même si je pense les avoir très largement évoquées dans le mot du Maire de la lettre cotoraine de juillet 2025. En tout début de notre mandat, la liaison entre notre station d'épuration, à l'époque saturée et la station de traitement des eaux usées de Reventin-Vaugris, travaux réalisés avec la collaboration de Vienne-Condrieu agglomération qui ont permis l'extension des constructions sur le village. La consolidation de notre église qui devenait indispensable a été réalisée avec l'aide de la Région, du Département et de la Fondation du Patrimoine. Le bâtiment périscolaire abritant restaurant scolaire et cuisine municipale ainsi qu'une chaufferie collective à énergie renouvelable a vu le jour, opération financée en partie par l'emprunt et les subventions : Etat, Région, Département et Agéden. La transformation de l'ancienne poste en restaurant a permis l'extension du « Petit Côtarin » devenu « L'Arélis ». Le rachat des murs de l'ancienne maison « Villard », après d'importants travaux, a permis l'ouverture d'une boulangerie de qualité. J'adresse à ses nouveaux propriétaires toutes mes félicitations et un grand bravo pour la qualité de leurs produits. Les caméras de vidéoprotection devenues nécessaires sont en fonctionnement. L'aménagement de la zone de la Serve est en cours. L'étude avec l'aide du département sur la remise en état de la chapelle Saint Mamert a été réalisée au cours du premier semestre 2025. Avec l'ensemble de l'Equipe que je tiens à remercier, nous sommes particulièrement fiers de ce bilan.

Les finances de la commune sont saines et notre trésorerie s'élève à près de 600 000 euros, preuve d'une dépense contrôlée et maîtrisée.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent, chaque jour, à la vie de notre commune. Merci aux bénévoles et aux associations pour leur dévouement et leur engagement constant. Merci aux services municipaux, dont le professionnalisme et la disponibilité assurent le bon fonctionnement du service public local. Nous pouvons les féliciter pour leur efficacité au cours